

RAPPORT D'EXECUTION DU BUDGET GENERAL **DE L'ETAT AU 31 DECEMBRE 2010**

L'état d'exécution du budget général de l'Etat au 31 décembre 2010, se présente comme suit :

- des recettes totales d'un montant de 296,9 milliards de FCFA pour 267,6 milliards de FCFA prévu par le programme au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et 251,5 milliards de FCFA prévu au titre du budget de 2010. Le taux d'exécution des recettes totales au 31 décembre 2010 par rapport à la prévision annuelle au titre du programme FEC, s'élève à 110,9% et 118,0% par rapport au budget. On note une augmentation des recettes de 17,6% par rapport à la réalisation de 2009 (Tableau 1) ;
- des dépenses courantes et prêts nets qui s'élèvent à 230,9 milliards de FCFA pour 244,3 milliards de FCFA prévu par le programme FEC, soit un taux d'exécution de 94,5%. Le montant prévu au titre du budget de l'Etat pour 2010 s'élève à 232,6 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution 99,3%. Par rapport à l'année 2009, on note une diminution de 1,4% (Tableau 2) ;
- des dépenses d'investissement d'un montant de 123,6 milliards de FCFA pour 105,3 milliards de FCFA prévu par le programme FEC et 203,2 milliards de FCFA prévu par le budget. Par rapport au programme FEC, le taux d'exécution des dépenses d'investissement au 31 décembre 2010 s'élève à 117,3% (Tableau 3). On note une augmentation de 34,1% par rapport aux investissements de 2009 et un taux d'exécution de 60,8% par rapport au budget ;
- un solde budgétaire primaire intérieur (critère quantitatif clé du programme FEC) se chiffrant à 34,8 milliards de FCFA pour une prévision de -1,8 milliards de FCFA ; soit un respect de ce critère ;
- des réductions nettes sur stock antérieur du Trésor d'un montant de 45,7 milliards de FCFA dont 6,8 milliards de FCFA au titre de l'apurement de la dette intérieure ; 22,7 milliards de FCFA au titre des paiements de la période complémentaire de la gestion 2009 et 11,5 milliards de FCFA au titre de l'apurement de la dette vis à vis des sociétés pétrolières ;
- des restes à payer à fin 2010 estimé à 17,4 milliards de FCFA correspondant essentiellement à des paiements de la période complémentaire de la gestion 2010 (janvier et février 2011);
- un financement intérieur net de 9,3 milliards de FCFA et un financement extérieur net de 91,9 milliards de FCFA pour des prévisions respectives de 26,2 milliards de FCFA et 49,1 milliards de FCFA au titre du programme FEC ;
- une non accumulation de la dette extérieure.

A Recettes de l'Etat (TABLEAU 1)

Au 31 décembre 2010, les recettes totales de l'Etat se chiffrent à 296,9 milliards de FCFA pour une prévision de 267,6 milliards de FCFA au titre du programme FEC, soit un taux de réalisation de 110,9%. Ces recettes se décomposent en recettes budgétaires et non budgétaires qui se présentent comme suit :

A-1 Recettes du Budget Général

Il s'agit des recettes fiscales budgétaires et des recettes non fiscales budgétaires. Elles se chiffrent à 296,7 milliards de FCFA pour 267,6 milliards de FCFA prévu au titre du programme FEC, soit un taux de recouvrement de 110,9% par rapport au programme FEC. Le montant prévu au titre du budget 2010 s'élève à 251,5 milliards de FCFA, soit un taux

d'exécution de 118,0% et une augmentation de 18,2% par rapport aux recettes budgétaires de 2009.

A-1.1 Recettes fiscales budgétaires

Les recettes fiscales budgétaires s'élèvent à 246,7 milliards de F CFA pour une prévision annuelle du programme FEC de 234,8 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 105,1% et une augmentation de 7,7% par rapport au niveau atteint en 2009. Par rapport au budget, on note un taux de recouvrement de 109,8%. Ces recettes comprennent les impôts directs et indirects liquidés par l'administration des impôts, ainsi que des contributions indirectes liquidées par l'administration des douanes.

✓ Les Impôts directs et indirects liquidés par l'administration des impôts

Au 31 décembre 2010, les recouvrements fiscaux de la Direction Générale des Impôts (DGI) ont atteint 113,5 milliards de FCFA (51,4 milliards de FCFA pour les impôts directs et 62,1 milliards de FCFA pour les impôts indirects) pour 105,8 milliards de FCFA prévu au titre du programme FEC et 99,6 milliards de FCFA au titre du budget, soit un taux d'exécution de 107,2% par rapport au programme et 113,8% par rapport au budget. Par rapport aux réalisations de 2009, on note une augmentation des recouvrements de la DGI de 7,3%. En 2010, les performances de la DGI s'expliquent par :

- la situation économique du pays de plus en plus favorable ;
- les mesures administratives prises par la Direction Générale des Impôts en matière de contrôle qui ont permis de réduire la fraude fiscale ;
- les mesures législatives de réduction du taux de l'IRPP et de celui de l'IS votées par la Loi de Finance qui ont eu un effet sur le pouvoir d'achat du contribuable entraînant une hausse des recettes en matière de la TVA ;
- les mesures administratives prises en vue d'un meilleur suivi des recouvrements ;
- la détection automatique et les relances régulières qui ont eu des effets positifs aussi bien sur les recouvrements de l'exercice en cours que ceux des exercices antérieurs ;
- la prise en charge par l'Etat de la dépense fiscale relative à la TVA sur les marchés financés sur fonds extérieur.

✓ Les Contributions indirectes liquidées par l'administration des Douanes

Les contributions indirectes liquidées par l'Administration des Douanes au 31 décembre 2010 se chiffrent à 133,2 milliards de FCFA pour 129,0 milliards de FCFA prévu par le programme FEC, soit un taux d'exécution de 103,3%. Par rapport à 2009, on note une augmentation de 8,0%. Par rapport au budget 2010, dont le montant prévu est de 125,1 milliards de FCFA, on note un taux de recouvrement de 106,5%.

En 2010, les performances de la Direction Générale de la Douane (DGD) s'expliquent par :

- la bonne maîtrise de la valeur en douane des marchandises et la mise à la consommation d'importantes quantités de marchandises entreposées ;
- la maîtrise des exonérations accordées aux opérateurs économiques ;
- le contrôle de toute la chaîne de dédouanement par le logiciel SYDONIA + + qui a considérablement réduit les risques de fraude.

A-1.2 Recettes non fiscales budgétaires

Elles se composent essentiellement des produits des participations financières, des recettes des services, des revenus du domaine et de la redevance pour téléphonie mobile.

Au 31 décembre 2010, les recettes non fiscales budgétaires s'élèvent à 50,1 milliards de FCFA pour 32,8 milliards de FCFA prévu au titre du programme FEC, soit un taux d'exécution de 152,7%. Par rapport au budget qui a prévu un montant de 26,8 milliards de FCFA le taux d'exécution se chiffre à 187,1%.

La performance remarquable enregistrée en matière de recouvrement non fiscaux s'explique essentiellement par :

- le niveau élevé des recettes non fiscales non ventilées qui ont atteint un montant de 15,9 milliards de FCFA en 2010 (dont 4,6 milliards de FCFA au titre du produit des prélèvements pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier, 6,1 milliards de FCFA au titre des produits de prospection pour le pétrole et 3,8 milliards de FCFA au titre des produits de gestion des engrais chimiques), pour 4,4 milliards de FCFA prévu au budget;
- le fort taux d'exécution des recouvrements au titre des redevances sur "téléphonie mobile" qui a atteint 476,2% du budget avec une réalisation de 22,9 milliards de FCFA pour 4,8 milliards prévu au budget (7,1 milliards pour Togo cellulaire, 15,8 milliards pour Moov atlantique télécom et 0,11 milliards pour l'autorité de régulation du secteur des télécoms).

A-2 Recettes non budgétaires

Au 31 décembre 2010, les recettes non budgétaires composées essentiellement des recettes des comptes spéciaux ont atteint 0,1 milliard de FCFA en baisse de 89,2% par rapport à 2009.

B Dépenses courantes et prêts nets de l'Etat (Tableau 2)

Les dépenses courantes et prêts nets au 31 décembre 2010 se chiffrent à 230,9 milliards de FCFA pour 244,3 milliards de FCFA prévu par le programme FEC, soit un taux d'exécution de 94,5%. Le montant prévu au titre du budget se chiffre à 232,6 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 99,3%. Par rapport à l'année 2009, on note une diminution de 1,4%.

Elles sont constituées essentiellement des dépenses courantes budgétaires et des dépenses courantes non budgétaires.

B-1 Dépenses courantes budgétaires

Les dépenses courantes budgétaires ont connu un niveau d'exécution de 230,8 milliards de FCFA pour une prévision annuelle au titre du programme FEC de 244,3 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 94,5,0%. Prévues pour un montant de 232,6 milliards de FCFA par le budget de l'Etat, ces dépenses ont connu un taux de réalisation de 99,2% par rapport au budget.

Les dépenses courantes budgétaires comprennent :

- **des dépenses de personnel** exécutées à 82,6 milliards de FCFA pour une prévision de 91,8 milliards de FCFA au titre du programme FEC, soit un taux d'exécution de 90,0%. Le taux d'exécution par rapport au montant prévu par le budget, dont la prévision s'élève à 83,7 milliards de FCFA, est de 98,7%. Par rapport à l'année 2009, on note une diminution de 12,4%. Le niveau d'exécution des dépenses de personnel peut s'expliquer par (i) le non paiement en 2010 des salaires prévus pour les 1685 enseignants recrutés et les 500 nouveaux agents de la justice ; (ii) la sous exécution de la masse salariale prévue pour les militaires et les dépenses communes de personnel.
- **d'autres dépenses courantes** de 133,6 milliards de FCFA pour une prévision de 126,6 milliards de FCFA au titre du programme FEC, soit un taux d'exécution de 105,2%. Par rapport au montant prévu par le budget (135,8 milliards de FCFA), ce taux est de 98,1%. On note une augmentation de 4,9% par rapport au niveau atteint en 2009. Les principaux éléments des autres dépenses courantes ont été exécutés selon le détail ci après :

Autres dépenses courantes (en milliards de FCFA)	Prévision FEC	Prévision Budget	Réal	Taux d'exécution/ Prog FEC	Taux d'exéc/ Budget
Biens et services	64,0	68,7	59,5	93,0%	86,6%
Transferts et subventions	62,6	64,1	69,2	110,6%	108,0%

- **des intérêts dus au titre de la dette publique** d'un montant de 15,1 milliards de FCFA pour une prévision de 14,8 milliards de FCFA par le programme FEC, soit un taux d'exécution de 101,7%. Le montant prévu par le budget se chiffre à 13,1 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 114,8% par rapport au budget.

Ces intérêts se répartissent comme suit :

- ✓ 10,1 milliards de FCFA dû au titre de la dette intérieure ;
- ✓ 5,0 milliards de FCFA dû au titre de la dette extérieure dont 0,1 milliard de FCFA dû au FMI et 4,9 milliards de FCFA dû aux autres créanciers.

B-2 Dépenses courantes non budgétaires

Les dépenses courantes non budgétaires sont constituées essentiellement des dépenses des comptes spéciaux dont le montant se chiffre à 0,1 milliard.

C Dépenses d'investissement (TABLEAU 3)

Au 31 décembre 2010, les dépenses ordonnancées au titre des investissements se chiffrent à 123,6 milliards de FCFA pour 105,3 milliards de FCFA prévu par le programme FEC et 203,2 milliards de FCFA prévu par le budget. Les taux d'exécution par rapport à ces deux prévisions s'élèvent respectivement à 117,3% et 60,8%. On note une augmentation de 34,1% par rapport aux dépenses d'investissement de 2009.

C-1 Dépenses d'investissement sur financement Externe

Les dépenses d'investissement financées sur ressources externes se chiffrent à 77,3 milliards de FCFA pour une prévision de 54,3 milliards de FCFA au titre du programme FEC, soit un taux d'exécution de 142,4%. Il s'agit des dépenses effectuées sur emprunts (emprunts liés aux projets) s'élevant à 45,1 milliards de FCFA et les dépenses d'investissement effectuées sur dons (dons liés aux projets) d'un montant de 32,2 milliards de FCFA, pour des prévisions annuelles respectives de 27,1 et 27,2 milliards de FCFA au titre du programme FEC, soit des taux d'exécution respectifs de 166,6 % et 118,3%. Cependant, par rapport au budget 2010, on note des sous exécutions respectives de 46,8 % et 58,0%.

C-2 Dépenses d'investissement sur financement Interne (BIE/BG)

Au 31 décembre 2010, le montant total des dépenses d'investissement financées sur ressources internes se chiffre à 46,2 milliards de FCFA pour un montant prévu au titre du programme FEC de 51,0 milliards de FCFA (soit un taux d'exécution de 90,6%). Par rapport au montant prévu au titre du budget 2010 qui est 51,2 milliards de FCFA, le taux d'exécution s'élève à 90,2%.

D Dépenses par secteur de pauvreté

Il s'agit des dépenses effectuées au profit de la santé, de la protection sociale et des diverses catégories d'enseignement.

La situation des dépenses publiques par secteur de pauvreté au 31 décembre 2010 se présente comme suit :

- **dépenses de personnel** : le montant total des dépenses de personnel ordonnancées pour le secteur de pauvreté s'élève à 44,4 milliards de FCFA pour un montant annuel de 46,0 milliards de FCFA prévu au budget, soit un taux d'exécution de 97,0% ;
- **dépenses de fonctionnement** : le montant total des dépenses de fonctionnement ordonnancées s'élève à 8,6 milliards de FCFA pour un montant annuel de 9,7 milliards de FCFA prévu au budget, soit un taux d'exécution de 89,0% ;
- **dépenses de transfert** : le montant total des dépenses de transfert ordonnancées se chiffre à 31,4 milliards de FCFA pour un montant annuel de 27,6 milliards de FCFA prévu au budget, soit un taux d'exécution de 114,0% ;
- **dépenses d'investissements sur ressources propres** : le montant total des dépenses d'investissements ordonnancées se chiffre à 3,6 milliards de FCFA pour un montant annuel de 4,2 milliards de FCFA prévu au budget, soit un taux d'exécution de 86,0%.

E Opérations Financières consolidées de l'Etat (TABLEAU 4)

Le montant total des recettes hors dons diminué des dépenses totales et prêts nets (y compris les dépenses d'investissements) hors dépenses courantes et d'investissement financées sur ressources externes et hors intérêts dus sur la dette publique donne un solde budgétaire primaire intérieur excédentaire de 34,8 milliards de FCFA pour une prévision annuelle déficitaire de 1,8 milliards de FCFA pour le FMI (critère quantitatif du programme FEC). Cette amélioration est due essentiellement à la bonne exécution des recettes non fiscales notamment les redevances sur "téléphonie mobile" (22,9 milliards de FCFA). Par ailleurs, ce solde budgétaire primaire intérieur excédentaire s'explique par les performances des régies financières et une maîtrise des dépenses publiques intérieures qui n'ont pas connu de dépassement.

Le solde global hors dons sur la base des ordonnancements est déficitaire de 57,6 milliards de FCFA.

L'ajustement base caisse fait ressortir des réductions nettes sur stock antérieur d'un montant de 45,7 milliards de FCFA. Les réductions brutes du Trésor au titre du stock antérieur s'élèvent à 63 milliards de FCFA et correspondent essentiellement à des paiements effectués en 2010 pendant la période complémentaire pour des dépenses prévues au budget 2009, ordonnancées et exécutées en 2009. Ces réductions se décomposent essentiellement comme suit : 6,8 milliards de FCFA au titre de l'apurement de la dette intérieure ; 22,7 milliards de FCFA au titre des paiements de la période complémentaire de la gestion 2009 ; 11,5 milliards de FCFA au titre de l'apurement de la dette vis-à-vis des sociétés pétrolières ; 17,1 milliards au titre de la réduction de la dette de la CEET et de la SNPT envers la CEB.

L'accumulation brute dont le montant se chiffre à 17,4 milliards de FCFA correspond à des fonds en route payés en janvier et février 2011.

Le solde global base encaissements /décaissements présente un déficit de 103,3 milliards de FCFA. Ce qui correspond à un financement positif de 103,3 milliards de FCFA décomposé principalement comme suit :

- un financement intérieur bancaire d'un montant de 16,5 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 24,3 milliards de FCFA au titre du programme FEC. Ce financement bancaire est composé essentiellement d'un tirage auprès du FMI au titre du programme de 11,0 milliards de FCFA, d'une diminution nette des dépôts à la BCEAO de 10,9 milliards de FCFA, d'un remboursement des avances statutaires de 2,4 milliards de FCFA, d'un remboursement des avances nettes aux banques commerciales de 0,5 milliard de FCFA et d'une augmentation nette des dépôts dans les banques commerciales de 3,5 milliards de FCFA ;
- un désengagement vis-à-vis du système non bancaire (financement intérieur non bancaire négatif) dont le montant s'élève à 7,2 milliards de FCFA. Il s'agit essentiellement de l'amortissement au titre des emprunts obligataires de 2006, 2007 et CEB 2010 (-10,8 milliards de FCFA), de la souscription du secteur non bancaire aux bons du trésor émis en novembre 2010 (15,7 milliards de FCFA), du remboursement au titre de la cession de la créance BTCL à Ecobank (-7,3 milliards de FCFA), du remboursement au titre de la titrisation des créances compromises de banques (-12,4 milliards de FCFA) et des déconsignations nettes pour un montant de -15,7 milliards de FCFA ;
- un financement extérieur net de 91,9 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 49,1 milliards de FCFA pour le programme FEC et 159,5 milliards de FCFA pour le budget. Il s'agit essentiellement des emprunts et dons et de l'amortissement au titre du principal de la dette extérieure qui se chiffre à 15,5 milliards de FCFA avec une accumulation nulle.

Du Tableau provisoire des opérations financières consolidées de l'Etat en 2010, il résulte un poste d'ajustement de 2,1 milliards FCFA correspondant à des erreurs ou omissions.

CRITERES DE CONVERGENCE BUDGETAIRE DE L'UEMOA

Au 31 décembre 2010, les indicateurs de convergence budgétaire de l'UEMOA se présentent comme suit:

➤ **Critères de premier rang**

- Le Solde budgétaire de base : (norme > ou = à 0)

Ce critère est respecté car le solde est positif et se chiffre à 19,7 milliards de FCFA, soit 1,4% du PIB. Ceci s'explique par la très bonne exécution des recettes non fiscales notamment les redevances sur téléphonie mobile exécutées à 476,2% du budget et par une bonne maîtrise des dépenses publiques.

- La Non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs

Ce critère est respecté en raison d'une non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs. Les restes à payer à fin 2010, même s'ils apparaissent dans le TOFE pour un montant de 17,4 milliards de FCFA, ont été réglés pendant la période complémentaire (janvier et février 2011).

- La Non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs

Ce critère est également respecté en raison d'une non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs.

➤ **Critères de second rang**

- Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (norme : < ou = 35%)

Ce ratio s'établit à 33,5% à fin décembre 2010, pour une norme communautaire de 35% maximum. Ce critère est parfaitement respecté.

- Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes (BIE) rapportés aux recettes fiscales (norme : > ou = à 20%)

Ce ratio se situe à 18,7%. Ce seuil reste en deçà de la norme communautaire qui est de 20% minimum.

- Le taux de pression fiscale (Recettes fiscales sur le PIB en pourcentage : norme : > ou = à 17%)

Ce ratio se situe à 15,7% à fin 2010 pour une norme communautaire de 17 %.

Au total, à fin décembre 2010, seuls les critères relatifs aux investissements publics financés sur ressources internes et à la pression fiscale n'ont pas été respectés. Tous les autres indicateurs de convergence budgétaires ont été respectés.

Repères quantitatifs du programme FEC A FIN 2010

- 1) Le solde budgétaire intérieur primaire** cumulé à fin 2010 s'élève à 34,8 milliards de FCFA pour un objectif de -1,8 milliards de FCFA, soit une pleine exécution de la mesure. Ceci s'explique essentiellement par les performances des régies financières et une maîtrise des dépenses publiques.
- 2) Les recettes** cumulées réalisées à fin 2010 se chiffrent à 296,9 milliards de FCFA pour une prévision de 267,6 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 110,9% compte tenu des raisons évoquées plus haut.
- 3) L'accumulation des arriérés au titre de la dette extérieure envers les créanciers officiels** à fin 2010 est nulle. **Le critère sur les arriérés de paiement intérieur à fin 2010 est respecté. On note des restes** à payer d'un montant de 17,4 milliards de FCFA qui ont été totalement réglés en janvier et février 2011 pendant la période complémentaire.
- 4) Le financement intérieur net non compris le financement au titre du FEC** cumulé de janvier à décembre 2010 se chiffre à -1,7 milliards de FCFA pour une prévision du FMI de 26,2 milliards de FCFA. Le montant réalisé s'explique essentiellement par un financement bancaire hors tirage FMI positif de 5,5 milliards de FCFA et un désengagement vis-à-vis du système non bancaire d'un montant de 7,2 milliards de FCFA. Ce qui implique un respect de cet engagement.
- 5) Aucune dette extérieure non concessionnelle** n'a été contractée ou garantie au cours de la période sous revue par le Gouvernement Central.
- 6) Les dépenses sociales courantes et d'investissement sur ressources propres** se chiffrent à 88,1 milliards de FCFA pour une prévision au titre du programme FEC de 87,0 milliards de FCFA, soit un niveau d'exécution de 101,3%.

A fin décembre 2010, toutes les mesures portant sur les repères quantitatifs ont été bien exécutées.